



Piétons 67 Infos

Le journal de la marche à pied

Bulletin de liaison de l'association Piétons 67, inscrite le 15 juin 1999 au registre des Associations du Bas-Rhin

Le Mot du vice-président

Bonjour à tous,
Si les deux mois d'été voient toujours nos activités tourner très au ralenti, nous sommes toujours là !
Et nous espérons comme tous que la crise sanitaire ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir.
La rentrée a vu s'installer à Strasbourg une opération dénommée "rues libérées" : 2 avenues sans voitures (avenue des Vosges - partiellement - et avenue de la Liberté) dimanche 19 septembre. Ce fut pour beaucoup une belle réussite : les piétons et certes aussi les cyclistes avaient tout l'espace pour eux, au milieu des jeux des enfants et de quelques stands. L'opération devrait être renouvelée périodiquement, sur les mêmes lieux ou ailleurs.
Vous trouverez ci-après une copie du courriel que nous venons d'adresser à notre élue strasbourgeoise chargée de la politique cyclable et marchable, afin d'évoquer les actions qui nous tiennent à cœur et qui pourraient à notre avis avancer plus vite ...
Sans doute savez-vous que les 3 associations nationales, que sont la Fédération française de la randonnée pédestre, 60 millions de piétons et la Rue de l'avenir, ont créé au printemps dernier le Collectif Place aux piétons. Sa première action a été la création du "baromètre des villes marchables", dont vous avez dû voir les résultats dans la presse début septembre. La ville de Strasbourg est classée 1ère dans la catégorie des grandes villes. C'est un grand honneur, mais "peut mieux faire" ! Voir à ce sujet, ci-après, l'article de Jean-François Wolff.
Localement, nous avons créé le "Collectif Place aux piétons en Alsace" ou CPPA. Il regroupe la fédération de la randonnée pédestre en Alsace, le Club vosgien, "Piétons 67" et "la Rue de l'avenir", mais également l'association des paralysés de France et 2 associations de non voyants.
Il va prochainement lancer quelques actions concernant les trottoirs envahis par les voitures en stationnement "sauvage". Nous vous en informerons.
Pour terminer, je vous invite à venir nombreux à notre Assemblée générale, qui se tiendra le mercredi 13 octobre, et pour laquelle vous avez dû recevoir la convocation.
Bonne santé, portez-vous bien.

Gilles HUGUET

SOMMAIRE

<i>Le Mot du vice-président</i>	1
<i>Lettre à Mme Dupressoir, conseillère municipale de la ville de Strasbourg, "déléguée à la ville cyclable et marchable"</i>	1
<i>Premiers résultats du "baromètre des villes marchables"</i>	2
<i>Commentaires sur nos 6 demandes à Mme Dupressoir</i>	2

Lettre à Mme Dupressoir, conseillère municipale de la ville de Strasbourg, « déléguée à la ville cyclable et marchable »

Madame Dupressoir bonjour,

L'association Piétons 67 reprend contact avec vous après la pause estivale.

Nous vous adressons ci-après la liste de nos souhaits et demandes, classés par ordre d'urgence ou d'importance décroissante.

- classement en zones de rencontre de toutes les voies sans trottoirs ou avec trottoirs peu praticables, actuellement classées en zone 30, comme cela vient d'être fait pour une partie de la rue Saint-Ehrhardt à Neudorf.

- information du grand public sur l'existence de la "magistrale piétonne".

- contrôle par la Police municipale du respect des périmètres autorisés des terrasses commerciales, qui envahissent certains trottoirs et en particulier suppression des bacs à plantes permanents implantés au milieu de ceux-ci.

- renouvellement périodique de l'opération "Rues libérées", avenue des Vosges ou dans d'autres quartiers, après la réussite de l'opération de dimanche dernier.

- piétonnisation des places du Temple neuf et du Marché neuf, et de la place Saint-Pierre le Jeune.

- classement de toute la ville voire toute l'agglomération en "ville à 30", à l'exception des grands axes comme vient de le faire la ville de Paris après d'autres grandes villes de France, et bientôt Lyon.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous adressons nos plus cordiales salutations associatives.

pour Piétons 67,

le vice-président, Gilles HUGUET



Premiers résultats du "baromètre des villes marchables"

STRASBOURG,
PREMIÈRE « VILLE MARCHABLE DE FRANCE »

Telle est l'un des enseignements du "Baromètre des villes marchables" lancé par le Collectif « Place aux piétons » constitué par « 60 MILLIONS DE PIETONS » (et donc nous-mêmes), « RUE DE L'AVENIR » et la Fédération française de la randonnée pédestre, en partenariat notamment avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et le CEREMA (Centre d'Etudes sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement).

Quelque 68.000 personnes, ont répondu au questionnaire proposé. On a donc pu recueillir une masse de données fiables et inédites sur la marche en milieu urbain.

Les conclusions de cette étude sont claires : l'enjeu du développement de la marche est capital en matière de santé, de sécurité, d'urbanité, de convivialité et même de lutte contre le bouleversement climatique. Cependant tout reste à faire pour améliorer la « marchabilité » de nos villes, c'est-à-dire pour y faciliter la marche à pied !

Dans la notation générale de 1 à 20 attribuée aux quelque 200 villes évaluées, Strasbourg se situe en tête, mais son score médiocre (tout juste 10/20) évoque la sentence « dans le royaume des aveugles, les borgnes sont rois ». Les villes méridionales (notamment Marseille) sont en queue du peloton, avec des notations voisines de 5/20. Les Assises Nationales de la Marche en Ville, qui se sont tenues à Marseille le 17 Septembre, vont-elles faire marcher les Marseillais ?

LES PRINCIPALES CRITIQUES émises par les piétons portent sur le manque d'intérêt porté par les autorités municipales à leur égard, sur l'absence de sécurité des déplacements pédestres, sur les conflits entre piétons, conducteurs d'engins motorisés, cyclistes ... On regrette en particulier que les cyclistes soient parfois contraints de circuler sur les trottoirs.

Mais les critiques sont aussi constructives, car cinq PROPOSITIONS ont été présentées pour améliorer l'usage de la marche. On les cite par ordre d'importance, leur classement ayant été obtenu suite à la sélection par chaque piéton de trois priorités parmi 15 réponses possibles :

- 1- Trottoirs plus larges, bien entretenus, sécurisés et sans obstacles (poteaux, poubelles, panneaux, terrasses, étagages ...)
- 2- Réserver les trottoirs aux déplacements à pied;
- 3- Verbaliser davantage le stationnement des véhicules motorisés sur les passages piétons et les trottoirs;
- 4- Modérer la vitesse des véhicules automobiles sur les lieux fréquentés par les piétons;
- 5- Constituer un réseau complet de cheminements piétons, et traiter les points noirs et les coupures urbaines.

Cette étude devrait conforter chaque piéton, chaque piéton vulnérable du fait soit de sa prime jeunesse, soit de sa vieillesse, soit de son handicap, dans sa volonté de faire respecter ses droits les plus élémentaires, c'est-à-dire se déplacer dans de bonnes conditions de sécurité, de santé et même d'agrément.

Comparé à certains automobilistes, trottinettes et même cyclistes, le piéton est vraiment peu violent. Que dirait-on s'il admonestait avec véhémence les automobilistes ou deux roues imprudents, s'il se promenait sur les files de circulation des avenues, s'il pique-niquait sur les parkings, et s'il traversait systématiquement en dehors des passages piétons ...?

Jean-François WOLFF

Commentaires sur nos 6 demandes à Mme Dupressoir (lettre au recto)"

1) Classement en zones de rencontre de toutes les voies sans trottoirs ...

C'est notre demande la plus urgente, car les piétons sont en danger sur la chaussée, alors qu'ils ne peuvent pas se déplacer ailleurs !

Certes, ils le sont aussi quand les voitures stationnent "sauvagement" sur les trottoirs ...

2) Information du grand public sur l'existence de la "magistrale piétonne" de la ville de Strasbourg ...

C'est un des points novateurs du nouveau Plan piéton, mais il est quasiment inconnu du grand public, à commencer par son tracé.

Pourquoi la municipalité n'a-t-elle lancé aucune campagne de communication à son sujet ? Nous lui demandons.

3) Contrôle par la Police municipale du respect ...

Ce contrôle est beaucoup trop timide.

A noter que les limites des terrasses devraient toutes être marquées au sol à la peinture, opération débutée il y a quelques années et jamais terminée ...

4) Renouvellement périodique de l'opération "Rues libérées" ...

Pour les piétons, la piétonnisation temporaire de l'avenue des Vosges fut un grand succès, malgré la présence de cyclistes ... comme ailleurs.

Nous pensons que renouveler cette opération dans d'autres quartiers sera de nouveau une belle expérience.

5) Piétonnisation des places ...

Nous demandons depuis de nombreuses années la piétonnisation de ces 3 places situées dans l'ellipse insulaire.

Ce sont actuellement des parkings qui n'ont plus leur place au centre ville... comme l'était la place du Château il y a une trentaine d'années.

6) Classement de toute la ville... en "ville à 30"

Ce classement viendra nécessairement, mais la ville se souvient de la consultation sur ce sujet, qui n'avait pas abouti, une majorité de strasbourgeois s'étant exprimés contre cette mesure. Et pourtant, la généralisation du 30 km/h. (sauf les grands axes) profitera avant tout aux piétons, pour leur confort et leur sécurité.

Gilles HUGUET



Piétons 67 Infos – Bulletin édité par « Piétons 67 »

25 rue de Belfort – 67100 STRASBOURG

Tel : 06 21 11 64 47 / e-mail : pietons67@yahoo.fr